

ENJEUX SCOLAIRES, ENJEUX DE CLASSES

Scolarisation et orientation d'une jeunesse rurale

Thibault Cizeau

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2011/2 n° 164 | pages 76 à 84

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-2-page-76.htm>

Pour citer cet article :

Thibault Cizeau, « Enjeux scolaires, enjeux de classes. Scolarisation et orientation d'une jeunesse rurale », *Informations sociales* 2011/2 (n° 164), p. 76-84.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Enjeux scolaires, enjeux de classes

Scolarisation et orientation d'une jeunesse rurale

Thibault Cizeau – sociologue



Cet article se saisit de la présence majoritaire de classes populaires dans une zone rurale de Bourgogne, où la population ouvrière dépasse désormais la population agricole, pour revisiter les rapports de classe au sein du lycée polyvalent régional. Les conclusions sont sans appel : l'école fonctionne toujours, comme cela a été montré dans la deuxième moitié du XX^e siècle, comme un espace de reproduction des inégalités sociales.

« L'école, on l'oublie toujours, ce n'est pas simplement un endroit où l'on apprend des choses, des savoirs, des techniques, etc., c'est aussi une institution qui décerne des titres, c'est-à-dire des droits, et confère du même coup des aspirations ».

Bourdieu P., 1984, « La "jeunesse" n'est qu'un mot », in Questions de sociologie, Minuit.

Si l'acte politique de la suppression de la carte scolaire dès la rentrée 2010 ⁽¹⁾ met en évidence une concurrence entre établissements scolaires, cette dernière ne représente qu'une actualisation du conflit entre les établissements et les différents systèmes d'enseignement. Il ne faut pas occulter le fait qu'il y a toujours eu des établissements scolaires plus ou moins relégués et dominés symboliquement. Les « *choix d'établissements* » (Ben Ayed et Poupeau, 2009 ; Broccolichi, 2009) s'inscrivent dans des logiques sociales plus larges qui renvoient à un ensemble de « *styles de vie* » (Bourdieu, 1979) socialement différenciés et hiérarchisés. Les « *ségrégations* » ⁽²⁾ scolaire, résidentielle et « *ethnique* » sont aujourd'hui les variables désignant les foyers d'expression d'une « *nouvelle conflictualité sociale* » (Ben Ayed et Poupeau, 2009) au sein de l'espace éducatif. Pourtant, malgré ce foisonnement, il est rare de quitter les milieux urbains (établissements de centre-ville ou de banlieue) pour s'intéresser au système éducatif dans les espaces ruraux, dont l'analyse peut apporter de nouveaux éclairages du fait des spécificités contemporaines : éloignement des centres culturels urbains, moindre importance des agriculteurs dans la structure sociale et persistance du poids des classes populaires ⁽³⁾ (Misché et Renahy, 2008). Dans cet article, nous nous efforcerons, à partir de l'étude des caractéristiques sociales et familiales des élèves d'un

lycée situé en zone rurale, de démontrer dans un premier temps qu'il existe bien des processus de « ségrégation » (tels qu'ils peuvent exister dans les espaces urbains) et que l'école reste une institution de reproduction sociale. Il s'agit, ici, de pouvoir identifier des rapports de classes qui se cristallisent au sein d'un système d'enseignement de niveau secondaire et de ses différentes filières d'études. Dans notre seconde partie, l'exemple des élèves inscrit en BTS montre qu'ils partagent les mêmes caractéristiques sociales : ce sont des élèves modestes, originaires des classes populaires ancrées localement.

Un établissement polyvalent, reflet d'une campagne populaire

L'établissement scolaire enquêté, un « lycée polyvalent régional », représente un site d'enseignement secondaire important dans la région. Son recrutement ne se cantonne pas à la zone proche de la ville du lycée, mais touche toute la partie nord-ouest du département de la Côte-d'Or et va même au-delà des limites du département. En effet, trois filières y sont proposées : la voie professionnelle, la voie générale et la voie technologique. De plus, l'offre scolaire du lycée s'étend à l'enseignement supérieur technologique avec une section de techniciens supérieurs (STS), qui prépare au brevet de technicien supérieur (BTS), la seule dans l'espace éducatif local. La voie professionnelle, baptisée « Une voie pour réussir » par l'équipe pédagogique de l'établissement, se décline en trois secteurs : la section hôtelière ; le secteur tertiaire court qui prépare en trois ans à un baccalauréat professionnel de secrétariat ainsi que de comptabilité (pour certains élèves issus de cette formation, la poursuite d'étude en BTS est envisageable) (4) ; enfin, le dernier

Une enquête localisée dans un lycée en zone rurale

Cet article est issu d'un travail de doctorat en cours sur la formation professionnelle, l'orientation scolaire et les modes de scolarisation des jeunes ruraux des classes populaires dans la région Bourgogne. Il prend appui principalement sur une enquête menée dans différents établissements de niveau secondaire dans le Nord du département de la Côte-d'Or*. Nous présentons les résultats statistiques issus des réponses à un questionnaire distribué en avril 2009 auprès des élèves d'un établissement polyvalent. En faisant remplir le questionnaire directement dans les classes, nous avons pu à la fois rencontrer la grande majorité des élèves de l'établissement (555 élèves sur 615**), nous assurer de la qualité des réponses et susciter des échanges avec les élèves et les enseignants. Ce lycée se situe dans une agglomération de 4 200 habitants, Semur-en-Auxois, un « gros bourg » qui correspond aux villes moyennes de campagne éloignées des pôles urbains (ici, Dijon, Avallon) et concentre les activités publiques et commerçantes. De fait, la sociologie du bourg est très différente de celle du canton : employés, professions intermédiaires et cadres étaient, en 1990, des catégories d'actifs surreprésentées dans le bourg par rapport au reste du canton (respectivement 29 % contre 20 %, 16,7 % contre 14,1 %, et 10,5 % contre 5,5 %), tandis que celui-ci est essentiellement peuplé d'actifs agriculteurs (14,2 % contre 0,4 % dans le bourg) et ouvriers (36 % contre 32,8 %)***. En 2006, cette singularité du bourg dans son environnement est due au fait que le secteur d'activité le plus important regroupe les emplois de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. C'est dans ce secteur professionnel que l'on trouve, cette même année, le taux de féminisation le plus élevé (70 %). D'ailleurs, selon certains enseignants, la ville du lycée est un gros bourg qui se distingue de l'espace rural local : « [...] Semur c'est beaucoup plus bourgeoise... Par ici, on peut entendre : "Semur la bourgeoise" ».

* Ce travail de thèse s'intègre dans l'enquête collective *Encadrement et sociabilité dans les mondes ruraux (ESMR)* menée au Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (Cesaer), Institut de la recherche agronomique (Inra) à Dijon.

** Seuls soixante élèves qui étaient en stage n'ont pu participer à l'enquête.

*** Sources : Base de données communales du recensement de la population (BDCOM) – 1990 (fichier électronique), Insee (producteur), Centre Maurice Halbwachs (CMH) (diffuseur). Depuis le recensement de 1999, l'Insee ne diffuse plus de données infracantonales pour des zones peu peuplées. Néanmoins, les données disponibles pour le bourg montrent que, si en 2006 les classes populaires y sont toujours majoritaires (25 % d'ouvriers et 31,2 % d'employés), la part des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) cadres (11,7 %) et professions intermédiaires (26,7 %) a augmenté (Insee, « Chiffres clés », Evolution et structure de la population, juin 2010).

secteur professionnel de l'établissement propose un CAP d'assistant technique en milieu familial et collectif (ATMFC). La voie technologique comprend un des diplômes de STS proposés par le lycée, celui d'assistant de gestion PME-PMI. Cette formation « polyvalente, recherchée par les entrepreneurs, permet de former à l'assistant d'un responsable d'entreprise, en France et à l'étranger », selon l'équipe pédagogique du lycée. Ce diplôme représente le point de mire pour la plupart des élèves préparant un bac technologique et ce, en fonction des différentes options choisies en première et terminale. Le diplôme du BTS est ici présenté comme l'aboutissement des études technologiques et professionnelles de par son rôle de construction et « d'encadrement des aspirations » (Orange, 2010) d'une jeunesse populaire au sein de l'institution scolaire. Nous reviendrons sur les STS dans la dernière partie en regardant de plus près les trajectoires scolaires de ces bacheliers ainsi que les processus d'orientation dont ils sont issus.

Élèves d'une campagne ouvrière, une zone rurale segmentée

Le taux assez élevé d'enfants d'ouvriers dans cet établissement nous informe, en partie, sur la présence importante des classes populaires dans l'espace rural où est implanté ce lycée : 36,6 % des pères des élèves sont ouvriers et 38 % des mères sont employées (cf. tableau 1). L'appartenance de classe n'est pas qu'une question de profession des parents ; elle caractérise l'ensemble de l'environnement qui socialise les élèves et leurs conditions de vie familiale. Ainsi, 37,5 % de ceux dont le père est ouvrier sont issus d'une fratrie de trois enfants minimum, contre 7 % des élèves enfants de cadre. Inversement, 30,9 % des élèves enfants uniques sont issus de familles dont le père occupe une profession intermédiaire, ce qui correspond aux corrélations connues entre taille de la fratrie et origine socio-professionnelle des familles (Mazuy, 2002). Par ailleurs, et en toute logique si l'on considère les fonctions d'une petite ville à la campagne, l'espace résidentiel, tout comme l'espace de la formation, est segmenté par une différenciation des zones et des lieux d'habitations. La zone rurale apparaît ouvrière. Elle est loin d'être essentiellement peuplée d'acteurs du monde agricole : le groupe agricole est en retrait par rapport au groupe ouvrier, avec 22,2 % d'enfants d'agriculteurs pour 39,5 % d'enfants dont l'un des deux parents est ouvrier. En revanche, dans la ville du lycée se concentrent, comme dans la plupart des bourgs ruraux, les familles issues d'une petite bourgeoisie locale exerçant des métiers qui ont une fonction d'encadrement des classes populaires (Bruneau et Renahy, 2010) : elle compte 10,1 % d'enfants de cadres et 28,4 % d'enfants issus des professions intermédiaires, contre 25,7 % des élèves dont un des parents est ouvrier.

Le lieu d'implantation du lycée dans l'espace physique joue un rôle dans la construction de la vision de l'espace éducatif des élèves. Suivre une scolarité au sein d'un établissement implanté en zone rurale, en dehors des grandes agglomérations, alimente les perceptions ainsi que les oppositions ville/campagne (Bourdieu, 1993) ⁽⁵⁾. Pour certaines familles appartenant aux classes populaires, le fait d'habiter en zone rurale renforce les inégalités. La distance physique avec

les équipements publics ainsi que les possibilités d'accès à des moyens de transport restent inégalement répartis selon l'origine socioprofessionnelle des élèves.

Tableau 1. Professions des parents des élèves de l'établissement (en %)

	Profession du père	Profession de la mère
■ Agriculteurs exploitants	8,5	1,6
■ Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	11,9	4,5
■ Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,7	3,4
■ Professions intermédiaires	16,8	24,3
■ Employés	11,4	38
■ Ouvriers	36,6	11,4
■ Autres, personnes sans activité professionnelle	4,3	15
■ NR	2,9	1,8
Total	100	100
Effectif	N = 555	N = 555

Champ : ensemble des élèves du lycée professionnel, général et technologique de Semur-en-Auxois (2010).

Un recrutement social et scolaire interne différencié et hiérarchisé

L'analyse de la répartition des élèves dans les filières d'études du lycée selon la profession du père fait apparaître une différence selon les origines sociales : 51,2 % des élèves dont le père est cadre préparent un bac général, contre 33,5 % des élèves dont le père est ouvrier. Ceux-ci sont aussi les plus nombreux dans les filières technologiques et professionnelles (respectivement 44,4 % et 47,2 %). Les enfants d'agriculteurs se trouvent principalement dans les filières générales (scientifique notamment) et ils sont près de 53 % à préparer un bac général. On relève ici des stratégies familiales identiques à celles des familles de cadres. Les enseignants sont bien conscients de cette répartition sociale entre filières. Ainsi, après la passation du questionnaire dans sa classe, un professeur de philosophie témoigne : « *Lorsque je fais les fiches, en début d'année, j'ai l'impression que c'est une caricature. On voit que [les enfants dont les parents ont] des professions comme cadres, etc., se retrouvent dans certaines filières, lettres, tout ça... Tous les ans on a les mêmes dans chaque classe, chaque année c'est pareil, ça ne change pas...* ».

Par ailleurs, nous observons que le niveau de diplôme de la mère joue un rôle fondamental sur l'orientation des élèves dans leurs études secondaires (cf. tableau 2). Il y a un effet de sélection et d'auto-sélection chez les élèves dont le niveau de diplôme de la mère est faible, voire inexistant. Près de 75 % des élèves de BEP/CAP ont une mère n'ayant pas de diplôme, contre 34,8 % de ceux qui suivent une filière générale. Comme le notent C. Baudelot et R. Establet (2005, p. 45), « *dans la réussite scolaire, le diplôme joue un rôle plus important que le revenu, et le diplôme de la mère que celui du père. Or l'école est au cœur des mécanismes de reproduction sociale* ».

Tableau 2. Diplôme préparé par les élèves selon le niveau de diplôme de la mère (en %)

Diplôme de la mère \ Diplôme préparé par les élèves	Bac et plus	Bac	BEP/CAP/ Certificat d'étude	NR et non diplômé	Total général de la mère
■ Bac général	28,4	18,1	18,6	34,8	100
■ Bac techno	14,6	14,6	30,5	40,2	100
■ Bac pro	11,8	14,7	35,3	38,2	100
■ Seconde générale	15	21,3	15	48,8	100
■ BEP/CAP	3,6	10,9	10,9	74,5	100
■ BTS	0	25	40	35	100
Total général	18	17,8	20,4	43,8	100
Effectif	100	99	113	243	555

Champ : ensemble des élèves du lycée professionnel, général et technologique de Semur-en-Auxois (2010).

De même, nous pouvons remarquer que le taux de réussite au brevet selon l'origine sociale indique bien le rôle du capital scolaire dans l'orientation des élèves : parmi les élèves qui n'ont pas obtenu ce diplôme, l'un des deux parents est ouvrier pour 47 % d'entre eux, dans une profession intermédiaire pour 8,3 % et cadre pour 4,2 %. C'est dans les filières professionnelles que l'on retrouve le plus gros taux d'échec au brevet. Ils sont 79,2 % à ne pas l'avoir obtenu, contre 31,5 % des élèves des filières générales. De fait, l'obtention du brevet des collèges joue un rôle central dans le recrutement des élèves au sein des filières d'enseignement et des différentes années d'études. Il représente toujours cette « sanction scolaire » qui participe au processus d'orientation des élèves en fin de collège. Ce diplôme, encore sélectif, initie les élèves à un destin scolaire où leurs aspirations se construisent bien à partir d'une offre limitée. Même si la famille a un rôle important dans les processus d'orientation des enfants (que ce soit le milieu social d'origine ou la position occupée au sein de la fratrie), il faut également considérer celui que joue l'institution scolaire, par l'intermédiaire de ses agents (personnel enseignant et éducatif) ayant une prise sur le destin scolaire des élèves. Sachant que les résultats suivants portent sur les représentations des élèves, 42,4 % des enfants d'ouvriers estiment avoir été, à un moment donné, influencés dans leurs choix d'orientation par le personnel éducatif et enseignant (contre seulement 6,1 % des enfants de cadres). Et, logiquement, c'est dans les filières technologiques où l'on compte le plus d'élèves déclarant avoir été orientés par l'influence des enseignants et du personnel éducatif (45,5 %). Ici, l'école joue pleinement son rôle d'encadrement des classes populaires.

Faire ses études chez soi

Les contraintes sociales auxquelles sont confrontés certains élèves de l'espace éducatif local étudié peuvent être multiples. En zoomant sur l'espace local des possibles scolaires, nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux

contraintes scolaires et sociales qui ont conduit certains élèves à s'inscrire dans un cycle d'enseignement supérieur local (la filière STS du lycée polyvalent). Sur la brochure de présentation du lycée, la formation dispensée pour les élèves de BTS, « Une voie pour réussir », est annoncée comme amenant à la « réussite », c'est-à-dire offrant une entrée possible aux futurs diplômés sur le marché de l'emploi local. L'attrait de ces jeunes pour des études professionnalisantes contraste fortement avec l'indétermination qui caractérise beaucoup d'étudiants d'origine populaire à l'université (Beaud, 2003). Dans le cas des élèves inscrits en STS, nous pouvons observer dans un premier temps comment leurs « choix scolaires » se sont construits tout au long de leur scolarité (Orange, 2010) ⁽⁶⁾, dont celui de la proximité. Les trajectoires scolaires de ces élèves s'apparentent pour certains à de véritables « parcours du combattant ». Compte tenu de leur scolarité au lycée, ces élèves ont conscience qu'une structure d'encadrement pédagogique leur est nécessaire. Leurs antécédents scolaires nous indiquent que leur recrutement en STS est bien le produit d'un passé scolaire « délicat ». Nous remarquons ainsi que la plupart des élèves inscrits en première année en STS proviennent des filières STG (sciences et technologies de la gestion), et que certains d'entre eux ont obtenu un ou plusieurs diplômes du secondaire (75 % des élèves inscrits en BTS ont un BEP) au sein de ce même lycée. Titulaires d'un BEP, ces élèves ont intégré par la suite une première « d'adaptation » dans l'espace des filières technologiques pour obtenir un baccalauréat STG. Rester dans cet établissement leur permet d'effectuer des études supérieures tout en étant confrontés aux mêmes structures temporelles (Beaud, 2003) ⁽⁷⁾ de l'ordre scolaire (emploi du temps, trimestre, encadrement pédagogique) auxquelles ils ont fait « face » pour décrocher un baccalauréat. De même, ils ne s'éloignent pas de l'espace où ils se sont socialisés scolairement.

“ (...) l'école joue pleinement son rôle d'encadrement des classes populaires. ”

« Mes autres vœux m'ont été refusés » ⁽⁸⁾

Les élèves qui se projettent dans l'enseignement supérieur technologique (STS) sont pour beaucoup des enfants des classes populaires (40 % des étudiants inscrits en STS ont un de leurs deux parents ouvrier, et 20 % en ont un dans une profession intermédiaire). Ainsi, les élèves préparant un baccalauréat technologique ou professionnel au moment de l'enquête visaient plus souvent des études au sein de la filière STS que les élèves préparant un bac général. Pour certains élèves de la filière STS, la seule réponse à la question des aspirations scolaires est la contrainte que représente le diplôme obtenu auparavant : « C'est le seul BTS que je pouvais faire avec un bac pro secrétariat » ou : « Pas trop de choix dans les études à poursuivre avec le bac pro ». La préparation du diplôme BTS représente un horizon scolaire pour un public disposé à la « proximité scolaire et géographique » (Orange, 2010). Et de fait, pour ces étudiants qui ont effectué toute leur scolarité dans le même établissement, leur inscription dans la filière d'étude STS

représente bien une « voie de salut » au sein de l'espace éducatif local. Au sein du public lycéen de l'établissement enquêté, les élèves s'inscrivant dans la section STS ne sont pas les seuls à être soumis aux processus d'orientation postbaccalauréat : « *Mes autres vœux m'ont été refusés...* ». Cependant, les élèves des filières générales (S, L, SES) ont aussi un horizon scolaire relativement incertain, dans la mesure où leurs chances objectives de poursuivre des études sont limitées. Pourquoi ? Pour les élèves les plus modestes socialement et scolairement, les processus de sélection et « d'auto-sélection » dans l'enseignement secondaire se jouent à plusieurs périodes charnières : fin de collège, entrée en seconde et classe de terminale, c'est-à-dire aux moments où la compétition scolaire s'intensifie. Et ce, même pour les élèves des filières les plus « légitimes » de l'établissement.

Tableau 3. Études visées selon le diplôme préparé (en %)

Diplôme préparé \ Études visées	BTS	Université	Bac	CPGE	IUT	Autres apprentissages	École	NR	Total général
Bac général*	12,7	43,6	7,8	2,5	9,3	5,4	16,7	2	100
Bac techno**	69	3,7	2,4	0	4,9	6,1	11	2,4	100
Bac pro***	17,6	0	52,9	0	2,9	14,7	2,9	8,8	100
Seconde générale	13,1	42,5	14,4	3,1	1,3	6,3	14,4	5	100
BEP/CAP	9,1	1,8	54,5	0	0	7,3	0	27,3	100
BTS	45	30	0	0	15	5	0	5	100
Total général	22,3	30,1	16	1,8	5,2	6,5	12,1	5,9	100
Effectif	124	167	89	10	29	36	67	33	555

Champ : ensemble des élèves du lycée professionnel, général et technologique de Semur-en-Auxois (2010).

* Ensemble des élèves de première et terminale préparant un bac scientifique, littéraire ou sciences économiques et sociales. ** Ensemble des élèves de première et terminale préparant un bac (STG) sciences et technologies de la gestion. *** Ensemble des élèves de première et terminale préparant un bac professionnel hôtellerie-restauration ou secrétariat-comptabilité.

Processus d'orientation et scolarisations multiples en zone rurale

Nous savons que certaines familles mettent en place des stratégies pour que leurs enfants ne soient pas relégués dans certains établissements. Ces pratiques d'évitement dans l'enseignement secondaire nous rappellent l'existence d'une autre forme de sélection dans le rôle de l'orientation scolaire qui est le sens du placement, lequel reste inégalement distribué selon les milieux sociaux et l'espace résidentiel. Il faudrait, pour en savoir plus, pouvoir réaliser une étude comparative entre les différents établissements sur l'espace éducatif enquêté et, ainsi, analyser les variations qu'il peut y avoir entre les lycées (privés, professionnels, agricoles) en termes de recrutement social et d'ajustements pédagogiques. Nous pouvons cependant d'ores et déjà remarquer que les élèves des milieux les plus défavorisés n'échappent pas aux processus de sélection et d'auto-sélection (cf. tableau 2) du

système d'enseignement. En première et terminale des filières technologiques (STG), 68,3 % des élèves ont au moins un an de retard lors du passage du baccalauréat, voire plus, contre seulement 26,5 % des élèves des filières générales (ES, S, L). Quant aux élèves préparant un baccalauréat professionnel, aucun d'entre eux n'est « à l'heure » scolairement. Parmi les élèves « en retard », ce sont bien les enfants d'ouvriers et d'employés les plus nombreux, respectivement 45,8 % et 39,7 %, contre 23,3 % d'enfants de cadres.

À partir de notre enquête en cours, nous pouvons souligner qu'au sein même du monde rural cette frontière sociale se double d'une frontière spatiale. En matière de scolarisation et d'orientation des différentes jeunesse populaires, « l'espace à dominante rurale » est ainsi très différencié socialement, notamment entre bourgs et espaces moins denses. Une partie de la jeunesse rurale enquêtée apparaît beaucoup plus soumise à une offre de possibles scolaires très restreinte. Cette limitation conditionnera les aspirations par la suite. Le bourg et l'espace rural environnant sont les principaux foyers de recrutement de l'établissement, recrutement s'effectuant auprès de plusieurs jeunesse : enfants d'agriculteurs, enfants d'ouvriers. Il faudrait établir un suivi de cohorte qualitative pour pouvoir analyser quels élèves, selon leur origine socioprofessionnelle et la filière d'étude, obtiennent un diplôme à la sortie de leurs études secondaires ; et, parallèlement, quel est le type d'élève qui entre sur le marché du travail. Pour cela, il faudrait aussi analyser l'espace des possibles professionnels. Nous ne pouvons séparer la formation du monde du travail de l'analyse d'un territoire donné. Nous nous sommes efforcés de démontrer que la reproduction des inégalités scolaires est toujours d'actualité : le « taux de mortalité scolaire » (Bourdieu et Passeron, 1964) des élèves de l'enseignement secondaire diffère bien selon les groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Si le « choix » de la proximité scolaire caractérise les familles des élèves du lycée enquêté, il ne fait pas oublier que la mobilité géographique ne va jamais sans mobilité sociale.

Notes

1 – La carte scolaire fut déjà « assouplie » dès la rentrée 2008. Sur ce point, voir Ben Ayed, 2009.

2 – Voir « École ségrégative, école reproductive », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009. Ce numéro est consacré principalement aux formes de construction des inégalités scolaires analysées sous la focale de la ségrégation urbaine. Sur ce point, voir également Oberti, 2007, et Van Zanten, 2001.

3 – En 2006, il y a parmi les actifs au sein de « l'espace à dominante rurale » en France 32,3 % d'ouvriers, contre 21,6 % dans « l'espace à dominante urbaine » et 26,6 % dans le « périurbain » (Insee, 2006, traitement Cesaer).

4 – La réforme des lycées de 2010, avec la suppression du diplôme du BEP, a raccourci le cycle de formation professionnelle initiale à trois ans. Les études secondaires professionnelles s'alignent désormais temporellement sur celles de l'enseignement général.

5 – « *Les grandes oppositions sociales objectivées dans l'espace physique (par exemple capitale/province) tendent à se reproduire dans les esprits et dans le langage sous forme des oppositions constitutives d'un principe de vision et de division, c'est-à-dire en tant que catégories de perception et d'appréciation ou de structures mentales (parisien/province, chic/non chic, etc.)* », Bourdieu, 1993, p. 254.

6 – Sophie Orange analyse les mécanismes d'un long processus d'orientation se construisant depuis l'entrée en seconde pour les élèves issus des classes populaires. Pour ces jeunes, la filière sélective qu'est l'IUT ne peut être un destin scolaire envisageable. Par ailleurs, le fait de pouvoir suivre un enseignement à proximité du domicile familial joue aussi un rôle important. Interrogés sur le « choix » de cette formation, nombreux sont les élèves à justifier leur inscription par l'effet de proximité : « *Lieu proche du domicile et frais réduits* ». L'espace des possibles scolaires se construit par un ensemble de processus : scolaire, social, économique et résidentiel.

7 – Processus par lesquels les enfants d'ouvriers d'un quartier populaire exercent tout un travail d'ajustement pour s'insérer dans la « bonne filière » de l'enseignement supérieur (choix de la proximité).

8 – Élève en première année STS (PME-PMI).

Bibliographie

- Baudelot C. et Establet R., 2005, « **Classes en tous genres** », in Maruani M. (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », p. 38-47.
- Beaud S., 2003, *80 % au bac... Et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- Ben Ayed C., 2009, *Carte scolaire et marché scolaire*, Paris, Éditions du temps.
- Ben Ayed C. et Poupeau F., 2009, « **École ségrégative, école reproductive** », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, p. 5-10.
- Bourdieu P., 1993, « **Effets de lieux** », in *La misère du monde*, sous sa direction, Paris, Le Seuil, p. 249-262 ; 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Bourdieu P. et Passeron J.-C., 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Broccolichi S., 2009, « **L'espace des inégalités scolaires. Une analyse des variations socio-spatiales d'acquis scolaires dégagées des optiques éducatives** », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, p. 75-91.
- Bruneau I. et Renahy N., 2010, « **Faire partie des "gens qui comptent" Sur le processus de renouvellement d'une petite bourgeoisie rurale** », colloque Trente ans après « La distinction », Paris, 4-6 novembre.
- Mazuy M., 2002, « **Situations sociales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999** », rapport final rédigé pour le compte de la Direction de la population et des migrations dans le cadre de la convention DPM-INSEE-INED n° 20000074, juillet.
- Mischi J. et Renahy N., 2008, « **Pour une sociologie politique des mondes ruraux** », *Politix*, n° 83, p. 9-21.
- Oberti M., 2007, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Paris, Presses universitaires de Sciences Po, coll. « Sociétés en mouvement ».
- Orange S., 2010, « **Le choix du BTS. Entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire** », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, p. 33-47.
- Van Zanten A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, Presses universitaires de France (Puf), coll. « Le lien social ».